

Conseil de développement

Rapport d'activités

2019

23 janvier 2020

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2019
2. Les travaux du Conseil de développement en 2019
3. Perspectives pour 2020

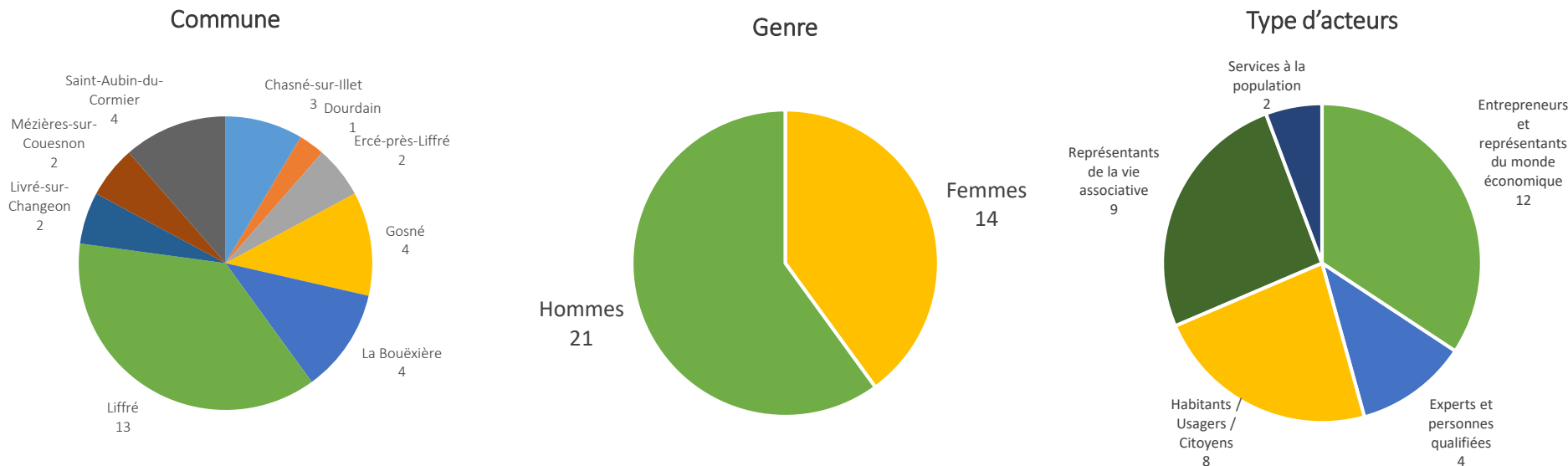
1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2019

a. Rappel : conclusions du Rapport d'activités 2018

- ❖ **Nombreux sujets abordés, impression de dispersion; déception quant aux suites données aux avis**
 - Intérêt à compléter ce type de contributions par des actions plus concrètes.
 - Veiller à assurer le lien entre CODEV et le Conseil communautaire, dans les deux sens
- ❖ **Des travaux moins porteurs pour la cohésion du groupe**
 - Recentrer les travaux du CODEV sur deux ou trois thématiques transversales qui pourraient guider la préparation de ses saisines
 - Remobiliser la capacité du CODEV à élaborer ses propres écrits
 - Engager des intervenants
- ❖ **Un CODEV invisible auprès de la population**
 - Transmettre une information régulière
- ❖ **Une participation moyenne et en diminution**
 - Mobiliser les membres grâce à des plénières régulières et à l'organisation de groupes de travail

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2019

b. Composition du conseil de développement et représentation au 31 décembre 2019

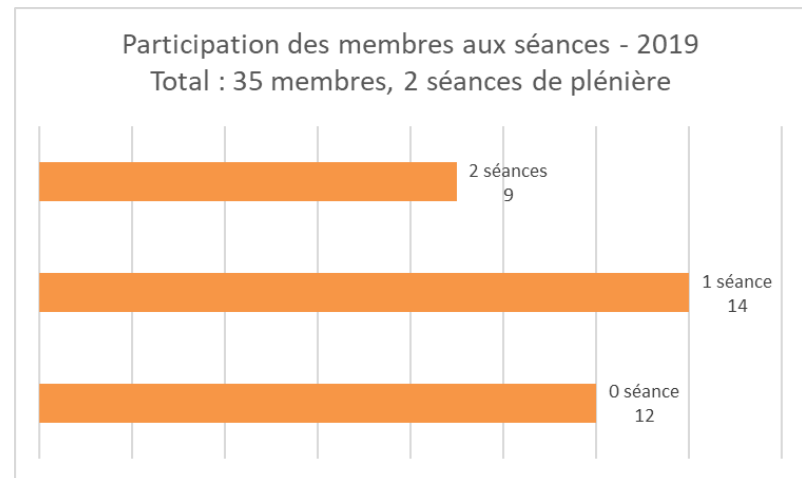
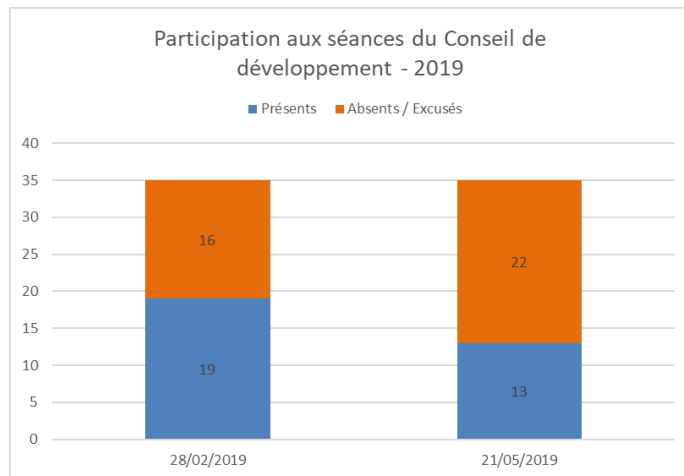


- Un Conseil de développement stable par rapport à 2018 – 35 membres
- Sous-représentation des communes rurales, des femmes et des jeunes

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2019

c. Participation des membres

Date	Lieu	Thème
28/02/2019	Saint-Aubin-du-Cormier – Espace Loisirs et Culture	Rapport d'activités 2019 Choix des thématiques de travail 2019 Projet de territoire : préparation atelier collégiens
21/05/2019	Liffré – Salle Maurice Ravel	Atelier de travail – approfondissement des thématiques de travail pour 2019



- Une faible participation, moins importante encore qu'en 2018: plus d'1/3 des membres n'ont participé à aucune plénière (1/4 en 2018).
- Mais un noyau d'une vingtaine de membres qui reste impliqué dans l'ensemble des activités du CODEV.

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2019

d. Budget et moyens de fonctionnement

Un budget annuel de fonctionnement de 14 948 €, une exécution budgétaire limitée

- Un agent communautaire mis à disposition du Conseil de développement, à hauteur de 25% de son temps de travail
- En 2019, pas de mobilisation de l'enveloppe prévue pour des outils de communication ou pour des prestataires (conférences, formation...).

Une subvention de la Région Bretagne pour l'animation et l'ingénierie du conseil de développement :

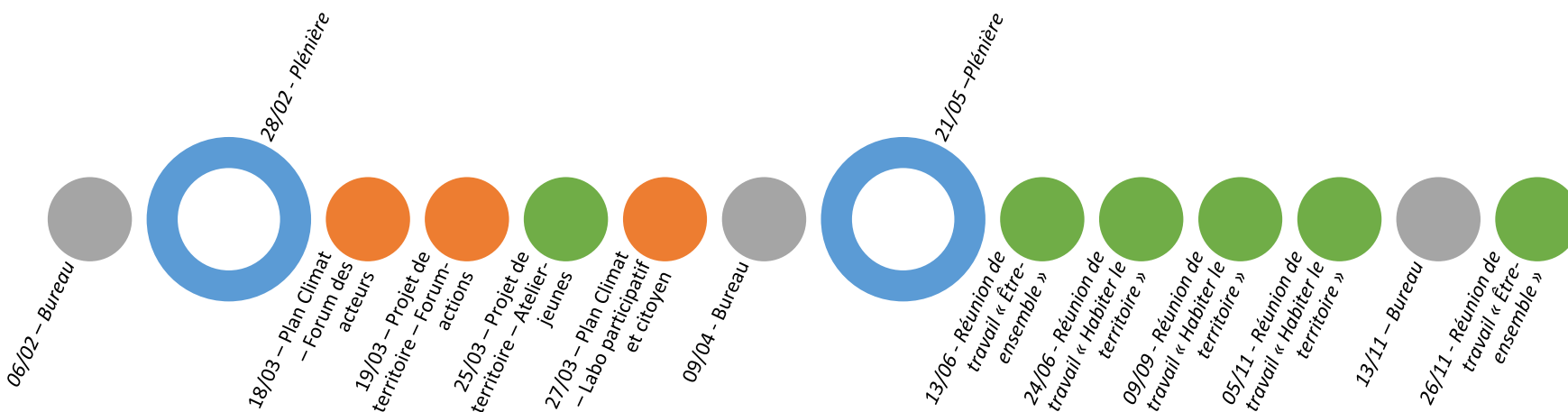
- Demande exprimée par le Bureau du conseil de développement – 14 novembre 2018
- Subvention régionale accordée lors de la commission permanente du 2 décembre 2019: 6 250 €

Deux adresses de courrier électronique dédiées au conseil de développement :

- Liste de diffusion des membres du conseil de développement : membres.conseil-developpement@liffre-cormier.fr
- Adresse de contact : conseil-developpement@liffre-cormier.fr , créée pour permettre aux citoyens du territoire de contacter directement le Conseil de développement. Non utilisée à ce jour.

2. Les travaux du Conseil de développement en 2019

La mobilisation des membres du CODEV s'exprime à de nombreuses autres reprises que lors des plénières



Légende



Assemblée plénière



Réunion ou atelier organisé par le Conseil de développement



Réunion du Bureau du Conseil de développement



Réunion thématique organisée par la Communauté, à laquelle le Conseil de développement a été conviée

2. Les travaux du Conseil de développement en 2019

a. Participation à l'élaboration du Projet de territoire communautaire

- Participation au Forum-actions du 19 mars 2019 (événement grand-public)



114 participants, parmi lesquels 7 membres du Conseil de développement

2. Les travaux du Conseil de développement en 2019

a. Participation à l'élaboration du Projet de territoire communautaire

- Organisation d'un atelier dédié à des collégiens du territoire, pour permettre aux jeunes de s'exprimer sur leur vision du territoire, aujourd'hui et demain – Lundi 25 mars 2019, de 14h à 16h30
- 4 collèges du territoire participants, environ 80 jeunes



Vidéo disponible en ligne

Liffré

Quatre-vingt-sept jeunes imaginent le territoire en 2030



Yves La Roux, vice-président développement territorial durable de Liffré-Cormier communauté, attache une grande importance à cette consultation qui vient aborder les études prospectives en cours.

(Crédit photo : Ouest-France)

À l'initiative du conseil de développement, Liffré-Cormier communauté (L2C) a organisé, lundi, un atelier « jeunes » dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.

« La moyenne d'âge de notre conseil de développement étant la cinquantaine, reconnaît Jérôme Jaquet, vice-président du conseil de développement, nous avons estimé nécessaire d'écouter nos jeunes, afin de savoir comment ils imaginaient leur territoire dans un avenir proche (2030) pour leur vie, pour celle de leurs enfants en tenant compte des problématiques actuelles com-

me le climat, l'écologie, la mobilité, les loisirs. »

Quatre-vingt-sept collégiens représentatifs des quatre établissements scolaires ont été invités à exprimer leur vision du territoire et à se projeter dans l'avenir. Il s'agissait, pour eux, de réagir façon coup de cœur, coup de gueule et de transcrire leurs idées pour une vie épanouie ici, à L2C, en 2030... ou plus tard.

Les synthèses leur seront présentées dans leurs établissements scolaires a annoncé Yves La Roux, le vice-président développement territorial durable.

2. Les travaux du Conseil de développement en 2019

b. Deux sujets de travail choisis par les membres du Conseil de développement, dans la continuité du projet de territoire

Contexte :

- En 2019, l'objectif du CODEV n'est plus de contribuer à la finalisation du projet de territoire, mais d'amorcer sa mise en œuvre en se saisissant de certains enjeux qui ont émergé pendant les travaux des mois derniers.
- En plénière, les membres du CODEV ont choisi deux thèmes issus des travaux du projet de territoire :
 - Habiter le territoire : des cœurs de bourg vivants, des logements adaptés pour tous les âges
 - Être-ensemble : culture et sport, cohésion et innovation sociale

D'où création de deux groupes de travail avec des problématiques affinées :

- Habiter le territoire : quelles perspectives pour les projets citoyens d'habitat partagé et intergénérationnel ? *6 membres impliqués*
 - Rencontre avec le Président de l'association Parasol 35
 - Visites de deux opérations d'habitat participatif
 - Préparation d'une contribution
- Quels sont les dispositifs permettant aux citoyens de participer à la vie locale, sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté, mais aussi ailleurs ? *9 membres impliqués*
 - Entretiens avec les élus communaux en charge de la vie associative (6 entretiens réalisés)
 - Préparation d'une contribution

Des contributions qui seront livrées au Président de Liffré-Cormier Communauté en début d'année 2020.

Conseil de développement

Rapport d'activités 2019

2. Les travaux du Conseil de développement en 2019

c. Les autres saisines de la Communauté de communes

Participation aux travaux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

- Participation au Forum-acteurs du 18 mars 2019
- Participation au Labo participatif et citoyen du 27 mars 2019



23 janvier 2020



2. Les travaux du Conseil de développement en 2019

d. Les autres missions du CODEV

Contrat de territoire avec le Département d'Ille-et-Vilaine – Comité de pilotage territorial

- Une instance « paritaire », composée à parité d'élus communautaires (4), d'élus départementaux (6) et de représentants de la société civile (5, dont 3 membres du Conseil de développement), chargée d'assurer le suivi du contrat départemental de territoire de Liffré-Cormier Communauté
- Deux réunions en 2019
 - 22 mars 2019: validation de la programmation 2019 du volet 3 (animation territoriale) – 1 membre du CODEV présent
 - 12 décembre 2019 : validation de la clause de renégociation du volet 2 du contrat – 1 membre du CODEV présent

Contrat de partenariat Europe / Région / Pays de Rennes – Comité Unique de programmation (CUP)

- 5 réunions du Comité unique de programmation en 2019 – le membre du CODEV de Liffré-Cormier Communauté toujours présent
 - 21 mars 2019 (validation des critères de sélection des projets LEADER, examen des projets)
 - 14 mai 2019 (validation de la maquette financière de ventilation des crédits régionaux, examen des projets)
 - 29 mai 2019 (examen des projets)
 - 17 septembre 2019 (remaquettage ITI Feder, adaptation LEADER, examen des projets)
 - 8 octobre 2019 (remaquettage ITI Feder,, examen des projets)

3. Perspectives pour 2020

Contexte

- Renouvellement des instances locales, renouvellement du Conseil de développement
- Evolution législative : le conseil de développement obligatoire dans les EPCI de plus de 50 000 habitants seulement (Loi Engagement et Proximité)

Réalisation d'une enquête auprès des membres du Conseil de développement

- Recueillir le ressenti des membres actuels ou passés quant à leur expérience au sein du Conseil de développement
- Etablir un bilan du fonctionnement du Conseil de développement à l'attention des élus de Liffré-Cormier Communauté

Les enseignements de l'enquête :

- **Un CODEV riche de la diversité de ses membres** – d'où l'intérêt exprimé dans l'enquête pour la rencontre avec d'autres acteurs du territoire...
- Mais une représentativité d'autant plus fragile que la participation effective des membres est limitée – d'où le **besoin d'un accompagnement des membres du CODEV**
 - **Bien connaître le CODEV pour pouvoir en parler**, l'expliquer aux volontaires et éventuels futurs membres, être transparent sur les missions et l'organisation (format des plénières, groupes de travail...)
 - **Assurer une présence minimale de 2 membres par commune**, pour favoriser la participation
 - **Envisager l'actualisation du mode de désignation** des membres du CODEV, pour favoriser le volontariat?
 - **Accroître les relations entre les élus et les membres du CODEV d'une même commune** : au-delà de la désignation, « prendre des nouvelles », vérifier que les membres du CODEV s'y retrouvent.
 - **Assurer un accompagnement plus important du CODEV par la CC** : définir une feuille de route partagée CC / CODEV en début de mandat pour guider les travaux, puis assurer un suivi régulier. Développer les rencontres entre membres du CODEV et élus du territoire (rencontrer les VP concernés par un sujet de travail, restituer les travaux aux élus, prévoir au moins une rencontre par an entre les membres du CODEV et les élus...).
- **Rôle majeur du Bureau du CODEV** dans le pilotage et l'animation, en particulier pour faire des propositions de sujets et de méthodes.
- **Avis mitigé sur le rôle du CODEV dans les instances de contractualisation** : CUP du Contrat de partenariat (favorable, sentiment de participation), COPIL territorial du Contrat de territoire (formalisme, déception)
- Maintenant que les documents stratégiques sont arrêtés, vers un nouveau « mandat » du CODEV davantage tourné **vers des sujets précis, concrets, circonscrits...**
- **Le CODEV porteur de projets à l'attention du grand-public** : conférences, rencontres, débats..., sur des thèmes identifiés dans la feuille de route ?
- **Assurer une continuité entre le premier CODEV et le futur CODEV**, grâce à quelques membres qui assurent la continuité ?